

Club de photographie des Collines

Procès-verbal # 11 – Assemblée générale spéciale

Conseil d'administration

Lundi 26 novembre 2018 à 18 h 30 – Local

Présences :

Manon Drouin, Jean-Guy Girard, Gilles Falardeau, Luc Falardeau, Lucie Dubois, Jacques Bertrand, Renald Paquet, Jacinthe Ouellet, Danielle Parent, Louise Fortier, Maryse Boivin, Murielle Trépanier et Jean-Marie Fortin.

Ayant quorum, Danielle Parent, présidente, déclare la réunion ouverte à 18 h 30 et souhaite la bienvenue aux membres.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 26 novembre 2018

Proposé par : Renald Paquet

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu, en laissant le varia ouvert.

Adopté à l'unanimité.

2. Lecture et adoption des règlements généraux (2018)

Me Jean-Marie Fortin mentionne que la présidente, Danielle Parent, a présenté un projet sur les règlements généraux (2018) soumis et accepté lors de l'assemblée spéciale du CA le 16 novembre 2018. Afin de moderniser certains éléments, quelques clauses à propos des administrateurs ont été ajoutées. Me Fortin poursuit avec la lecture dudit projet et en fournit les explications.

Proposé par : Jean-Guy Girard

Secondé par : Lucie Dubois

D'adopter le **Règlement abrogeant les Règlements généraux et adoptant les Nouveaux Règlements généraux (2018)** tels que ci-après décrits :

Article 1 : Les Règlements généraux de la Corporation « Club de photographie des Collines » sont abrogés et remplacés par Les Règlements généraux (2018) dont le texte est joint à l'Annexe « A » du présent document.

Articles 2 : Les Règlements généraux (2018) entrent en vigueur à la clôture de la présente assemblée générale spéciale.

Ci-joint en annexe « A » le texte des Règlements généraux (2018) (version finale).

Adopté à l'unanimité.

3. Période de questions

Me Jean-Marie Fortin a répondu aux questions au fur et à mesure que les membres en avaient. Les membres ont été très satisfait du déroulement de cette réunion.

4. Remerciements

Les membres du Conseil d'administration désirent remercier sincèrement Me Jean-Marie Fortin pour avoir collaboré et avoir fait bénéficier de ses compétences afin de mener à bien ce dossier.

5. Levée de l'assemblée

Proposé par : Maryse Boivin

Secondé par : Jean-Guy Girard

Que l'assemblée soit levée à 20 h 05.

Adopté à l'unanimité.

Danielle Parent, présidente

Murielle Trépanier, secrétaire